

Coalition pour la Cour pénale internationale

**22^{ème} session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome
de la Cour pénale internationale – 8 décembre 2023
Plénière sur la coopération**

Excellences,

Sur les 25 dernières années, les organisations de la société civile et les défenseurs des droits de l'homme ont été en première ligne quant aux efforts déployés aux fins de rendre justice aux victimes de crimes internationaux graves. Ils l'ont fait en prenant de grands risques. De nombreux défenseurs des droits de l'homme et leurs familles, dans des pays de situation de la Cour, connaissent le harcèlement, les pressions, l'intimidation, voire sont traités comme des criminels ; ces procédés visent à les réduire au silence et à les empêcher de travailler au nom des victimes, ce qui diminue d'autant la mise en œuvre du mandat de la Cour pénale internationale.

La présidence de l'Assemblée a dit haut et fort qu'elle condamnait les attaques menées contre la Cour et son personnel visant à saboter le mandat de l'institution ; elle a ainsi eu recours à la stratégie de l'Assemblée – adoptée l'an dernier – de répondre aux attaques et menaces à l'encontre de la Cour, de son personnel et des personnes coopérant avec elle. L'affirmation de ce soutien devrait être étendue également aux personnes de la société civile coopérant avec la Cour.

Nous demandons instamment aux États Parties d'utiliser pleinement la stratégie de l'Assemblée pour leur défense et pour la condamnation des menaces et attaques contre les organisations de société civile et les défenseurs des droits de l'homme visés pour leur travail faisant avancer la justice dans le système instauré par la Statut de Rome ; nous leur demandons aussi de prendre des mesures pour renforcer les cadres nationaux aux fins de la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Cette année, la Présidence de l'Assemblée a avancé encore en élaborant une série de directives qui ont été adoptées par le Bureau, afin de s'assurer que les défenseurs des droits de l'homme peuvent entrer en relation avec l'Assemblée en toute sécurité. Nous remercions la Présidente Fernandez de Gurmendi pour son rôle moteur sur cette question importante. Nous espérons travailler avec le nouveau Bureau de l'Assemblée et sa Présidente sur la suite de ces discussions essentielles, notamment sur la mise en œuvre des directives, avec des consultations des personnes les plus concernées qui soient accessibles et authentiques. La Coalition est prête à apporter sa participation.

Merci.